



Les annonces de l'Athéna

Mars 2018

Nouveau local !!!

Nous voilà bel et bien installés ! Bien sûr, il faut un peu de temps pour s'acclimater, mais d'après les échos perçus, j'ose espérer que notre nouveau local correspond à vos attentes. En tout cas, nous sommes accueillis par des responsables bar charmants et dévoués. La petite réception d'hier confirme qu'à ce niveau-là, on n'a pas de soucis à se faire. Le local même est clair, spacieux et bien chauffé. Les tables se sont quelque peu allongées mais personne n'a besoin de jumelles pour voir les cartes du mort ! Disons donc que tout va bien.

Renouvellement du comité

Vous avez certainement déjà noté la date de notre prochaine Assemblée Générale dans votre agenda (pour rappel, il s'agit du mardi, 15 mai 2018) A ce moment-là, un (nouveau) comité est constitué. Depuis quelques années, ce comité est constitué des mêmes membres. Mais un comité a toujours besoin de sang neuf pour renouveler ses initiatives. En plus, Vincent, notre trésorier depuis pas mal de temps, nous a communiqué que c'était sa dernière année. Il faudra donc un membre méticuleux pour lui succéder. Il se fera évidemment un plaisir d'initier le nouveau venu dans ses futures tâches. Si certains parmi vous se sentent inspirés pour nous rejoindre et nous aider à diriger ce club, cher à notre cœur, n'hésitez pas à prendre contact. C'est en général une décision qui doit être mûrement réfléchie, car cette adhésion sous-entend évidemment un certain engagement. Tous les membres actuels sont prêts à vous fournir les renseignements nécessaires.

Un petit bridge l'après-midi vous tente ?

Petit rappel : l'Athéna organise **chaque 2^{ème} vendredi du mois, à 14h15** un bridge duplicate

Ce mois-ci c'est donc le 9 mars. **Il n'est pas nécessaire d'être membre de l'Athéna pour y participer.** Il n'y a pas de bye prévu donc venez avec un partenaire ! Il convient de s'acquitter sur place d'un droit de table de €3.

Les résultats du mois.

Meilleurs scores de janvier et février

180123	m	Muriel De Maertelaere & Vincent Outters	67,92
180109	m	Muriel De Maertelaere & Vincent Outters	64,44
180206	r	Vincent Outters & Philippe Van Doorne	64,29
180130	m	Jean V Overbergh & Serge Van Lerberghe	63,37
180123	m	Christine Verheughe & Jean Stas de R.	61,64
180206	r	Deirdre Manchoulas & Geneviève De Witte	61,55
180109	m	JeanPaul Van Haute & Thierry Mullens	61,07
180102	r	Dominique Lagrange & Anne Verschraege	60,83
180227	m	Thérèse Van Hauwaert & Danielle Zeegers	60,04
180130	m	Godelieve V Melkebeke & Domin Moerenhout	59,71
180206	r	Anne Verschraege & Dominique Lagrange	59,67
180123	m	Sabine van Doorslaer & Francis Hardy	59,12

Les carrés

	n°paire			avant playoff	fev	mars	mars	avr	avr	tot
1	2	Geneviève De Witte	A	196	23					23
2	4	Patrick Serck	A	204	19					19
3	3	Muriel De Martelaere	A	216	16					16
4	9	Thérèse Van Hauwaert	A	169	14					14
5	8	Guy Vandersteene	A	171	11					11
6	1	Christine Verheughe	A	191	7					7
1	12	Jean Stas de Richelle	B	161	25					25
2	6	Thierry Mullens	B	165	23					23
3	11	Francis Roelant	B	132	19					19
4	5	Deirdre Manchoulas	B	147	11					11
5	10	Jan Hooft	B	104	7					7
6	7	Philippe Steyt	B	124	5					5

Les finances de l'Athéna.

Merci à ceux qui ont régularisé le solde depuis le mois dernier. Pour les autres ci-dessous, veuillez le faire sans tarder s'il vous plaît.

Nadia Bracke	-5
Damienne Bultinck	-20

Alain Casanova	-20
Philippe de Raymond	-7,5
Annie de Rijcke	-10
Geneviève de Witte	-20
Thierry Mullens	-2,5
Joëlle Nobels	-2,5
Gilbert Rabaut	-2,5
Didier Steenhaut	-2,5
Philippe Steyt	-5
Véro Slim	-5
Sabine Van Doorselaer	-5
Jean Van Overbergh	-20
Elsie Van Steenkiste	-7,5
Jean Van Steenkiste	-7,5
Marie-Dominique Van Hoecke	-17,5
Anne Verschaegen	-2,5
Danielle Zeegers	-7,5

Nous demandons aux membres qui ont un solde (très) négatif, de faire un versement sur le compte Fortis BE25 0015 046237-82. A vous de faire le calcul de ce que vous désirez verser.

Pour faciliter le travail de Vincent : pas de versement de moins de € 10, ensuite un multiple de 5 (10,15,20,25) et SURTOUT, MENTIONNEZ POUR QUI VOUS PAYEZ ! (Le nom du titulaire ne correspond pas toujours à celui du membre (ex. nom de jeune fille) .

Bien évidemment, si votre versement dépasse votre « consommation » de droits de table le surplus payé sera remboursé après l' A.G.!

Si vous avez un doute sur le montant dû, n'hésitez-pas à envoyer un mail à Patrick. C'est peu d'effort que de vous donner un extrait de toutes vos présences !

Calendrier activités & bye

mars et avril 2018

Régularité	Mardi 6/03
Carré	20/03
Afternoon-bridge	09/03
Stand-bye mars	13/03 Jean-Paul Goemaere 27/03 Martine De la Haye
Champ. district	27/03 Métis Zwijnaarde
Assemblée Générale	<u>Mardi 15 mai</u>
Stand-bye avril	03/04 Bieke Hooft 10/04 Jan Hooft 24/04 Rita Janssens

En cas d'empêchement, il faut soi-même s'organiser pour se faire remplacer et obligatoirement avertir Jean Stas (0475-660636).



En Anglais une impasse se dit « finesse » ☺.